



Chaire en  
fiscalité et en  
finances publiques

# LES PROMESSES FISCALES CONSTITUENT-ELLES UN BAUME SUR LE SENTIMENT DE PAYER « TROP D'IMPÔTS » AU CANADA?

Cahier de recherche 2019/13

LUC GODBOUT  
ANTOINE GENEST-GRÉGOIRE  
JEAN-HERMAN GUAY

16 OCTOBRE 2019

## **REMERCIEMENTS**

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

## MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Au Québec, les lieux communs et officiels où praticiens, cadres de l'État et chercheurs peuvent échanger sur les nouveaux défis touchant la fiscalité et les finances publiques sont rares. De plus, la recherche dans ces domaines est généralement de nature unidisciplinaire et néglige parfois l'aspect multidisciplinaire des relations entre l'État et ses contribuables. La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques tire sa raison d'être de ces deux réalités. La mission principale de la Chaire est de stimuler la recherche et la formation interdisciplinaires par le regroupement de professeurs et de chercheurs intéressés par la politique économique de la fiscalité.

Pour plus de détails sur la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, vous pouvez consulter son site officiel à l'adresse suivante : <http://cftp.recherche.usherbrooke.ca>.

**Luc Godbout** est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal en finances publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

**Antoine Genest-Grégoire** est professionnel de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

**Jean-Herman Guay** est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

Les auteurs collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude.

### **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques**

École de gestion, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

819 821-8000, poste 63220

[cftp.eg@USherbrooke.ca](mailto:cftp.eg@USherbrooke.ca)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Mise en contexte .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Littérature et méthodologie.....</b>	<b>2</b>
1.1. La littérature scientifique .....	3
1.2. Méthodologie .....	5
<b>2. Analyse globale de l'opinion de « payer trop d'impôts ».....</b>	<b>7</b>
2.1. Selon la province .....	7
2.2. Selon les caractéristiques du ménage .....	9
2.3. Selon la diversité des contextes fiscaux .....	15
2.4. Évaluation des variables liées aux caractéristiques des ménages et des contextes fiscaux .....	20
<b>Conclusion .....</b>	<b>23</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les échantillons selon le traitement.....	6
Tableau 2: Opinions sur les impôts par province ou région.....	8
Tableau 3 : Opinion de payer « trop d'impôts » selon la langue et l'origine.....	9
Tableau 4 : Opinion de payer « trop d'impôts » selon la taille du ménage .....	9
Tableau 5 : Opinion de payer « trop d'impôts » selon le genre, l'âge et la scolarité .....	10
Tableau 6 : Sentiment de payer « trop d'impôts » selon le revenu des ménages.....	11
Tableau 7 : Régressions de toutes les variables liées aux ménages .....	12
Tableau 8 : Régressions avec certaines variables regroupées .....	14
Tableau 9 : Régressions selon quatre modèles.....	21
Tableau 10 : Pourcentages de gens qui estiment payer « trop d'impôts » selon le groupe, la scolarité et le poids de l'impôt sur le revenu des particuliers .....	22

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition des répondants pour la question principale .....	7
Graphique 2: Opinion de payer « trop d'impôts » selon le fait d'être d'un groupe bénéficiaire .....	13
Graphique 3 : Intervalles de confiance pour chaque variable (reste du Canada).....	14
Graphique 4 : Opinions modélisées sur le sentiment de « payer trop d'impôts » selon la scolarité et le fait d'être bénéficiaires .....	15
Graphique 5 : Les indicateurs relatifs aux contextes fiscaux des différentes provinces.....	16
Graphique 6 : Sentiment de « payer trop d'impôt » selon les indicateurs de contexte fiscal.....	19
Graphique 7 : Intervalles de confiance du deuxième modèle .....	21

## MISE EN CONTEXTE

D'une élection à une autre, un thème de fond revient sans cesse: les taxes et les impôts. Le thème de réduire le poids de la fiscalité peut évidemment se combiner à celui de bonifier certaines prestations.

En 2015, les libéraux promettaient de mettre en place la réduction d'impôt visant la classe moyenne qui a pris la forme d'une diminution du deuxième taux du barème d'imposition de 22 % à 20,5 %. Le tout devait être initialement financé par l'augmentation des impôts du 1 % des plus riches par l'ajout d'un 5<sup>e</sup> taux de 33 % pour les revenus supérieurs à 200 000 \$. En outre, les libéraux proposaient la mise en œuvre l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) « pour aider les familles à revenu faible ou moyen à joindre les deux bouts »<sup>1</sup>, cette allocation a notamment remplacé la prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) ainsi que le fractionnement du revenu des familles avec enfants.

Quatre ans plus tard, en vue de l'élection fédérale du 21 octobre 2019, les partis reviennent à la charge.

D'un côté, les libéraux promettent cette fois de majorer l'exemption de base de 12 069 \$ en 2019 à 15 000 \$ en 2023. Pour ceux gagnant des revenus se situant entre la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> tranche du barème d'imposition, cette majoration sera réduite progressivement. Le coût de cette mesure est estimé à 5,6 G\$.

De l'autre côté, les conservateurs promettent de réduire le premier taux d'un barème d'imposition de 1,25 point de pourcentage, le faisant passer de 15 % à 13,75 % s'appliquant sur la première tranche de revenu de 47 630 \$ en 2019<sup>2</sup>. Ils promettent également de rétablir le crédit d'impôt pour le transport en commun, les crédits pour activités physiques et artistiques des enfants. Ici, le coût de ces propositions s'élève à 6,4 G\$ en 2023.

A priori, les partis politiques ont raison de cibler les impôts et taxes. En effet, un sondage *Léger* du 11 septembre 2019 sur la politique fédérale indiquait que le niveau des impôts et taxes apparaissait comme l'un des éléments les plus importants entrant dans la décision d'appuyer l'un ou l'autre des partis<sup>3</sup>. Cela dit, est-ce que les promesses fiscales modifient réellement l'opinion publique sur le sentiment de payer « trop d'impôts »?

Évidemment, la question fiscale dans l'opinion publique, qu'elle soit nommée « grogne » ou « sentiment de « payer trop d'impôts » », n'est pas spécifique au Canada. En France, par exemple, la crise des « gilets jaunes » a pour point de départ la « colère des contribuables » face à une nouvelle taxe proposée par le gouvernement Macron. Historiquement, c'est peut-être aux États-Unis autour de la « proposition 13 », votée par référendum et enchâssée dans la constitution californienne en 1978 et qui visait la limitation de l'impôt foncier, que cette grogne s'est incarnée avec force et d'une manière cohérente et continue, contribuant au début des années 1980 à la victoire des républicains de Ronald Reagan.

---

<sup>1</sup> Finances Canada (2018), *supra* note 3.

<sup>2</sup> Radio Canada, 15 septembre 2019. En ligne:< <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1301677/annonce-taxe-revenus-parti-conservateur-elections> >

<sup>3</sup> Léger, Rapport, la politique fédérale, 11 septembre 2019. Une question demandait « Parmi les suivants, quels sont les 2 dossiers les plus importants dans votre décision d'appuyer l'un ou l'autre des partis politiques? Est-ce... » Le niveau des impôts et taxes obtient le résultat le plus élevé avec 35 % ex aequo avec la croissance de l'emploi et la croissance économique.

## 1. LITTÉRATURE ET MÉTHODOLOGIE

Dans des enquêtes précédentes, menées depuis le début des années 2000 par la *Chaire en fiscalité et finances publiques*, l'opinion de payer « trop d'impôts » a été largement investiguée, et ce sous plusieurs angles (appartenance à la classe moyenne, satisfaction à l'égard des services publics). Cependant, dans la mesure où les échantillons étaient exclusivement composés de résidents du Québec, certains aspects restaient forcément dans l'ombre.

- L'opinion de payer « trop d'impôts » repérée au Québec est-elle analogue à celle qu'on retrouve à l'échelle du Canada? Une spécificité québécoise en matière de perception de la charge fiscale existe-t-elle?
- Dans nos enquêtes précédentes, une certaine homogénéité sociale a pu être repérée quant à la lourdeur de la fiscalité puisque, par exemple, même les répondants qui paient peu ou pas d'impôts (les ménages avec un revenu annuel de moins de 20 000\$) estiment en payer quand même « trop » dans une proportion importante (49 %)⁴. Les différences repérées entre les groupes de la population restaient en fait limitées, avec des écarts de quelques points de pourcentage seulement. En est-il de même à l'échelle du Canada?
- La troisième question qui restait dans l'angle mort est l'effet possible des systèmes fiscaux. En travaillant avec un échantillon pancanadien et plus important numériquement, il devient possible d'évaluer si le contexte fiscal provincial, formé de l'addition des charges fiscales fédérales et des charges provinciales, a un effet sur l'opinion de payer « trop » d'impôts. Dit autrement, est-ce que là où la charge fiscale est plus lourde, l'opinion de payer « trop » d'impôts est davantage présente?
- La quatrième question est un corollaire des deux précédentes: l'effet du contexte fiscal a-t-il plus de poids que l'effet des caractéristiques individuelles? En d'autres termes, les caractéristiques des répondants comme le revenu des répondants, l'âge, la langue maternelle ou le genre ont-elles moins ou plus de poids que ce contexte fiscal provincial?

Les réponses aux questions qui impliquent le contexte fiscal ne sont pas sans intérêt pour les décideurs politiques. On peut a priori croire qu'une baisse d'impôts réelle provoquerait un changement à la baisse du sentiment « de payer trop d'impôts ». Dit autrement, une baisse réelle de l'impôt allégerait le sentiment et réduirait le mécontentement. Pour les partis politiques, la promesse de réduire les impôts et la mise en place d'une réduction effective pourraient devenir des objectifs stratégiques dans la mesure où les citoyens en verraient la différence. Mais est-ce le cas? Une baisse réelle va-t-elle entraîner une baisse subjective?

---

⁴ Antoine Genest-Grégoire, Jean-Herman Guay, Luc Godbout, *Entre fiscalité et gestion des fonds publics, mieux comprendre les attentes fiscales des Québécois*, En ligne : < [http://www.ledevoir.com/documents/pdf/fiscalite\\_attentes\\_fiscales.pdf](http://www.ledevoir.com/documents/pdf/fiscalite_attentes_fiscales.pdf) >

## 1.1. La littérature scientifique

Les premiers travaux scientifiques sur l'impact du contexte fiscal sont menés dans le sillon des études électorales du sociologue Paul Lazarsfeld puis surtout de l'École du Michigan pendant les années 1950. Les recherches du politologue américain V.O. Key<sup>5</sup> ont mis de l'avant une logique relativement simple: lors d'une élection les électeurs choisissent de punir le gouvernement ou de renouveler son mandat en fonction de caractéristiques qui leur sont propres, mais aussi du bilan législatif et économique du gouvernement. D'autres se sont attardés spécifiquement à étudier l'impact du fardeau fiscal sur l'humeur des électeurs<sup>6</sup>. Pomper écrit ainsi:

[...] the results are contrary to all the rules of political folklore. Governors who lead in increasing taxes do not suffer at the polls significantly. Conversely, governors who are cautious in their revenue programs in fear of a 'tax revolt' are not particularly rewarded for their restraint<sup>7</sup>.

Pendant les années 1980, à l'époque la question des taxes était mise de l'avant par les partisans du modèle économique du président Reagan, d'autres spécialistes<sup>8</sup> sont arrivés à des conclusions différentes: un effet existerait, mais il serait limité et circonstanciel. Au milieu des années 1990, d'autres recherches tendent à démontrer un effet plus consistant: les gouvernements qui augmentent la charge fiscale seraient punis par les électeurs.<sup>9</sup>

Sur la base des élections britanniques de 1950 à 2001, le débat a été relancé par les travaux de Paul Johnson, Frances Lynch et John Geoffrey Walker<sup>10</sup>. Les auteurs démontrent un effet sur certains groupes d'électeurs, en particulier en fonction du revenu.

Plus récemment, d'autres recherches sont venues appuyer l'idée d'un effet de la fiscalité sur l'humeur des électeurs. En travaillant les résultats électoraux de plus d'une centaine de scrutins, dans 19 pays démocratiques, des auteurs<sup>11</sup> concluent à l'existence d'un effet: « *on average, governing parties could expect to lose slightly over 0.5% of the total vote for each percentage point increase in the basic tax rate (and vice versa)* »<sup>12</sup>. Ils remarquent que cet effet touche davantage les partis de droite.

Au Canada, J. R. Happy, dans une étude publiée en 1992, a démontré un effet de la fiscalité sur le vote, en s'appuyant sur les indicateurs macro-économiques et les résultats électoraux fédéraux de 1953 à 1988<sup>13</sup>.

---

<sup>5</sup> V.O. Key, jr. (1964), *Politics, Parties and Pressure Groups*, fifth edition, New York: Thomas Y. Crowell.

<sup>6</sup> Allan H. Meltzer and Mark Vellrath (1975), « The Effects of Economic Policies on Votes for the Presidency: Some Evidence from Recent Elections », *Journal of Law and Economics*, p. 18.

<sup>7</sup> G. M. Pomper cité dans Theodore J. Eismeier (1983), « Votes & Taxes: The Political Economy of the American Governorship », *Polity*, Vol. 15, N° 3.

<sup>8</sup> Theodore J. Eismeier (1983), « Votes & Taxes: The Political Economy of the American Governorship », *Polity*, Vol. 15, N° 3.

<sup>9</sup> Richard G. Niemi, Harold W. Stanley and Ronald J. Vogel (1995). « State Economies and State Taxes: Do Voters Hold Governors Accountable? », *American Journal of Political Science*, Vol. 39, N° 4; Robert C. Lowry, James E. Alt and Karen E. Ferree, « Fiscal Policy Outcomes and Electoral Accountability in American States » (1998), *The American Political Science Review*, Vol. 92, N° 4.

<sup>10</sup> Paul Johnson, Frances Lynch et John Geoffrey Walker (2005). « Income tax and election Britain 1950-2001 », *Electoral Studies*, vol. 24, no 3.

<sup>11</sup> Tillman, Erik R.; Park, Baekwan (2009). « Do Voters Reward and Punish Governments for Changes in Income Taxes? » *Journal of Elections, Public Opinion & Parties*. Vol. 19, n° 3.

<sup>12</sup> Ibid, p. 324

<sup>13</sup> J. R. Happy (1992). « The Effect of Economic and Fiscal Performance on Incumbency Voting: The Canadian Case », *British Journal of Political Science*, Vol. 22, n° 1.

Le cas de la Saskatchewan a fait aussi l'objet d'une recherche particulière. Reconnue comme la province où le gouvernement provincial fut un pionnier de l'interventionnisme étatique, du milieu des années 1940 jusqu'à la fin du siècle, les années 2000 ont été marquées par un virage; on a procédé à de fortes réductions de taxes et des modifications des barèmes d'imposition en vue de rendre la province plus compétitive au plan fiscal. Au terme de ce processus, comment l'opinion publique de la province a-t-elle fluctué? Sur la base d'un sondage administré auprès de 800 résidents en 2010, plusieurs conclusions se dégagent:

There is widespread agreement that the tax system in Saskatchewan is better today than it was 10 years ago. A majority also believes that taxes have gone down. In short, Saskatchewan residents are aware of many of the tax changes since 2000, which include reductions in personal income tax, corporate taxes, and the provincial sales tax. However, all of that is tempered by the fact that almost two-thirds of respondents believe that Saskatchewan's taxes are still higher than other provinces.<sup>14</sup>

Et les auteurs ajoutent: «The fact that almost two-thirds of respondents said taxes are too high relative to the services they receive is an interesting, but not entirely surprising result. »<sup>15</sup> Au final, l'insatisfaction fiscale est demeurée relativement présente malgré les baisses réelles de la charge fiscale et la reconnaissance de cette baisse par les répondants.

Si notre recherche tire profit des travaux brièvement présentés, elle pose le problème autrement.

- Notre analyse se limite à examiner l'opinion de payer « trop », « assez » ou « pas assez » d'impôts plutôt que de chercher à évaluer l'effet causal de la taxation jusqu'au vote, lequel combine d'autres considérations, politiques et idéologiques, et d'autres variables macro-économiques comme le taux de chômage et le taux d'inflation.
- Aussi, dans notre analyse, la variation n'est pas dans le temps, entre des moments différents, mais entre des répondants appartenant à des contextes fiscaux différents, du fait de la nature du régime fédéral canadien.
- Enfin, notre analyse se démarque par son corpus: ce ne sont pas des agrégats qui sont considérés, mais des répondants individuels. Pour chacun de ceux-ci, on jongle donc avec deux ensembles de variables : des variables individuelles et des variables collectives ou contextuelles.

Du point de vue des options politiques s'offrant à un parti, la présente recherche repose sur une présomption : si les provinces qui présentent une charge fiscale moindre ont une opinion publique moins accablée subjectivement, il est légitime d'imaginer qu'un abaissement de la charge fiscale dans le temps – à l'échelle d'une province ou encore du pays - aura un effet semblable à celui repéré entre des juridictions différentes à un même moment.

---

<sup>14</sup> Casey Vander Ploeg et Jack Vicq (2010), « A Tax Framework for Saskatchewan's Continuing Prosperity », Octobre, p. 88. En ligne : < [https://cwf.ca/wp-content/uploads/2015/11/CWF\\_SKTaxFramework\\_Report\\_OCT2010.pdf](https://cwf.ca/wp-content/uploads/2015/11/CWF_SKTaxFramework_Report_OCT2010.pdf) >

<sup>15</sup> Ibid, p. 89.



Quatre hypothèses guident notre recherche :

- L'opinion de payer « trop d'impôts » varie significativement d'une province à l'autre; le Québec, en particulier, se démarquerait parce que l'État y a joué un rôle particulièrement actif depuis la Révolution tranquille.
- Les provinces qui ont un fardeau fiscal plus élevé objectivement auront une opinion publique plus encline à trouver ce fardeau trop élevé.
- La difficulté à distinguer des groupes plus enclins à trouver « les impôts trop élevés » serait semblable, qu'il s'agisse du Québec ou du reste du Canada.
- Enfin, que les facteurs individuels et les contextes fiscaux auront un poids semblable statistiquement pour expliquer l'opinion de payer « trop d'impôts ».

## 1.2. Méthodologie

Les données ont été colligées par le biais d'une enquête menée par la firme *Léger* au printemps 2019. L'échantillon recueilli initialement comprend 3 156 personnes<sup>16</sup>. Compte tenu des objectifs de l'enquête, les répondants qui ont répondu « Je ne sais pas » à l'une des questions centrales ont été omis de l'enquête; c'est notamment le cas de la question du revenu qui provoque à elle seule une perte ici une perte de 341 répondants. L'échantillon final de travail est conséquemment de 2 797 répondants. Cette perte (de 11,4 %) est semblable à celles des autres enquêtes menées sur les perceptions fiscales. Selon les questions croisées, on verra le nombre fluctuer vers le bas de quelques répondants.

Pour s'assurer que certaines provinces ayant une situation fiscale particulière soient suffisamment représentées – comme le Québec et l'Alberta –, il a été demandé à la firme d'échantillonner davantage dans celles-ci. Les résultats nationaux présentés sont cependant fonction des valeurs pondérées. Tout au long de l'analyse, des comparaisons de résultats pondérés et non pondérés ont été faites en vue de s'assurer que nos résultats ne soient pas biaisés par le facteur de pondération. La surreprésentation de certaines provinces permettra plus facilement la comparaison entre elles.

---

<sup>16</sup> Taux de réponse approximatif de 16% selon la définition RR1, The American Association for Public Opinion Research. (2016). *Standard Definitions : Final Dispositions of Case Codes and Outcome Rates for Surveys* (9<sup>e</sup> éd.). AAPOR.

Tableau 1: Les échantillons selon le traitement (nombre de répondants)

Échantillon :	initial	final	pondéré
Colombie-Britannique	326	284	378
Alberta	503	432	301
Saskatchewan	101	90	87
Manitoba	100	87	94
Ontario	926	817	1 072
Québec	999	916	676
Nouveau-Brunswick	57	49	59
Nouvelle-Écosse	61	55	78
Île-du-Prince-Édouard	44	38	30
Terre-Neuve et Labrador	39	29	22
<b>Total</b>	<b>3 156</b>	<b>2 797</b>	<b>2 797</b>

Le libellé de la question pour évaluer l'opinion de payer « trop d'impôts » ne fait pas l'unanimité. À la fin des années 1990, Murry Dobbin publiait dans le cadre du *Canadian Centre for Policy Alternatives* « *Ten Tax Myths* »<sup>17</sup>: « in fact, they have demonstrated that they are actually willing to pay higher taxes if that is what higher it takes to ensure that key social objectives are met ». Plus la question choisie évoque les services publics et particulièrement ceux relatifs à l'éducation, plus la proportion de gens enclins à trouver qu'ils paient trop d'impôts diminue. On devine que si l'on donne en plus l'assurance d'un usage adéquat et profitable à la communauté des recettes fiscales, la portion de gens qui disent « payer trop d'impôts » baisse de quelques points de plus. Inversement, si l'on demande simplement aux gens « payez-vous trop d'impôts », sans rappeler les services, l'effet sera à la hausse.

Depuis le début des années 2000, le libellé choisi par l'équipe de la *Chaire* utilise une formule intermédiaire puisqu'on y évoque les services et les programmes, sans en identifier de particulier (et sans donner une assurance quant à ce son usage, ce qui resterait théorique). Au fil des années, la formule a du reste très peu changé<sup>18</sup>.

La question qui sert d'indicateur et de variable dépendante dans toute la présente recherche est donc celle-ci: « **Personnellement, quand vous considérez l'ensemble des programmes et services gouvernementaux, diriez-vous que vous payez...? Trop d'impôts, assez d'impôts ou pas assez d'impôts (vous seriez disposé à en payer un peu plus).** »

Cette formule est semblable à celle utilisée dans l'enquête déjà citée qui visait à prendre le pouls de la population de la Saskatchewan: « *When considering the public services you get for the taxes you pay, the tax load in Saskatchewan is...* »

<sup>17</sup> En ligne : < [https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National\\_Office\\_Pubs/taxmyths.pdf](https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National_Office_Pubs/taxmyths.pdf) >

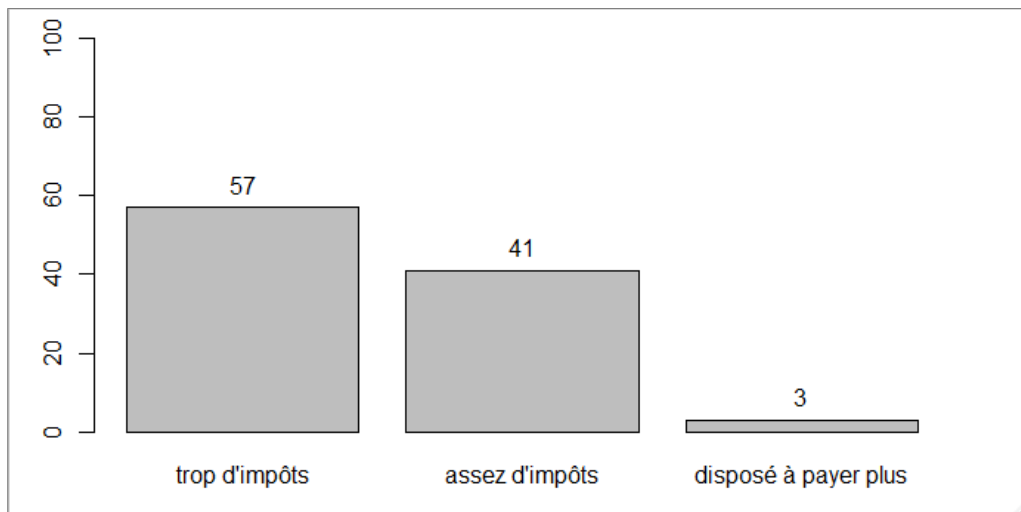
<sup>18</sup> Initialement, le mot globalement était utilisé plutôt que personnellement; aussi on utilisait l'expression « l'ensemble des services gouvernementaux » plutôt que « programmes et services gouvernementaux »

## 2. ANALYSE GLOBALE DE L'OPINION DE « PAYER TROP D'IMPÔTS »

### 2.1. Selon la province

Nos résultats de 2019 pour l'ensemble du Canada à la question « Personnellement, quand vous considérez l'ensemble des programmes et services gouvernementaux, diriez-vous que vous payez...? Trop d'impôts, assez d'impôts ou pas assez d'impôts (vous seriez disposé à en payer un peu plus) » sont ceux-ci : 57 % des gens estiment payer « trop » d'impôts, 41 % « assez » et un maigre 3 % serait « disposé à en payer plus ».

Graphique 1: Répartition des répondants pour la question principale (en %)



Ce résultat canadien n'est pas très différent des résultats obtenus au Québec au fil des dernières années. En 2005 par exemple, 58 % des Québécois interrogés estimaient en payer « trop », 38 % « assez » et 2 % « pas assez » en 2005<sup>19</sup>. En 2011, le « trop » atteignait un sommet de 70 %<sup>20</sup>. Lors d'une enquête administrée par la firme *Crop* au Québec en 2018, les résultats étaient semblables, soit respectivement 63 %, 35 % et 2 %.

Quand on regarde l'ensemble des mesures prises par différentes maisons de sondage<sup>21</sup>, on voit une convergence globale entre les données prélevées en 2019 et celles prélevées pendant les années 2000. Chaque fois, ou presque, le « trop d'impôts » emporte une majorité. Selon les enquêtes Focus menées par *Environics* à l'échelle du Canada le « trop d'impôts » étaient de 69 % en 2000, 59 % en 2004, 50 % en 2008 et 53 % en 2007. La proportion qui se dit encline à payer « plus » d'impôts reste chaque fois très réduite, de 2 % à 5 % en 2007 selon les enquêtes<sup>22</sup>.

<sup>19</sup> Luc Godbout, Jean-Herman Guay et Matthieu Arseneau, La perception des Québécois à l'égard de l'impôt, document de travail 2005-06, En ligne : < [http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2018/12/cr\\_2005-06\\_perception\\_quebecois\\_egard\\_impot.pdf](http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2018/12/cr_2005-06_perception_quebecois_egard_impot.pdf) >

<sup>20</sup> Jean-Herman Guay et Luc Godbout, Taxation et gestion budgétaire: la pensée magique des Québécois, Options politiques, novembre 2011, en ligne : < <https://policyoptions.irpp.org/magazines/continuity-and-change-in-the-provinces/taxation-et-gestion-budgetaire-la-pensee-magique-des-quebecois/> >

<sup>21</sup> Dans certains cas, les sondeurs distinguent à travers deux questions les impôts personnels et les impôts des corporations. Lors de l'Enquête électorale canadienne de 2011: 41 % souhaitaient une réduction de leurs impôts personnels, 6 % étaient ouverts à une augmentation, mais une large portion était d'avis que le niveau d'impôts des personnes pouvait demeurer à peu près là où il se trouve déjà. Quand il s'agit de l'impôt des entreprises, on devine qu'une pluralité (47 %) souhaite une augmentation.

<sup>22</sup> En ligne : < [http://www.ledevoir.com/documents/pdf/fiscalite\\_attentes\\_fiscales.pdf](http://www.ledevoir.com/documents/pdf/fiscalite_attentes_fiscales.pdf) >, p. 3

En 2015, dans le contexte de l'élection générale qui a mené au pouvoir les libéraux de Justin Trudeau, les résultats de l'*Enquête électorale canadienne (CES)* montraient que 54 % des Canadiens souhaitaient une diminution de leurs impôts personnels, 6 % étaient favorables à une hausse et seulement 31 % étaient d'avis que ce pourcentage pourrait rester du même ordre<sup>23</sup>.

Nos résultats se situent donc dans une relative convergence avec les résultats antérieurs, obtenus par des firmes différentes ou selon des devis de recherche variés. Compte tenu du petit nombre de répondants qui ont opté pour une augmentation des impôts, on regroupera pour la suite de l'analyse les valeurs « assez » et « disposés à payer plus » sous une même étiquette « assez ».

Le tableau 2 permet de voir que sans égard où on se trouve au Canada, une majorité de répondants est d'avis de « payer trop d'impôts ».

Bien que le sentiment de « payer trop d'impôt » apparaît plus élevé au Québec et dans les provinces de l'Atlantique que dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, les différences régionales ne sont pas significatives statistiquement. À première vue, les répondants des différentes provinces ne semblent pas avoir une opinion très contrastée quant au fardeau fiscal.

Tableau 2: **Opinions sur les impôts par province ou région**

	<b>Assez d'impôts</b> (en %)	<b>Trop d'impôts</b> (en %)	<b>Nombre de répondants</b>
Colombie-Britannique	43	57	374
Alberta	45	55	298
Mani. et Sask.	48	52	180
Ontario	44	56	1 063
Québec	41	59	670
Atlantique	41	59	188
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>2 773</b>

En isolant à présent deux provinces ayant un échantillon initial plus grand<sup>24</sup>, le Québec (916) et l'Alberta (432) – sachant que le Québec est reconnu pour avoir une charge fiscale particulièrement lourde et que l'Alberta à une charge plus légère – on constate une quasi-égalité quant à l'opinion des répondants de deux provinces. Les Québécois sont enclins à trouver les « impôts trop lourds » dans une proportion de 56 % et les Albertains de 54 %. La différence n'est pas statistiquement significative.

Pour s'assurer que les différences provinciales étaient effectivement minimales, on a aussi comparé le Québec avec le reste du Canada, sans faire intervenir un facteur de pondération. Dans ce cas, la différence est non significative quant à la « grogne fiscale<sup>25</sup> ». Sur le plan de la diversité des provinces, l'hypothèse posée au départ semble donc infirmée, du moins selon une analyse bivariée.

<sup>23</sup> CES 2015: In your view, should PERSONAL INCOME TAXES be: { Decreased (2) { Increased (1) { Kept about the same as now (3) { Don't Know (4) { Refuse to Answer (5)

<sup>24</sup> Et en ne procédant pas à une pondération, contrairement au tableau 2.

<sup>25</sup> Les tests du Chi carré et d'Anova ont été utilisés.

## 2.2. Selon les caractéristiques du ménage

Quand on considère plus spécifiquement la situation des répondants selon leurs caractéristiques personnelles, le portrait est par moment différent, montrant ici et là des différences.

Tableau 3 : **Opinion de payer « trop d'impôts » selon la langue et l'origine**

	Assez d'impôts (en %)	Trop d'impôts (en %)	Nombre de répondants
Anglophone ou Allophone	43	57	2 177
Francophone	43	57	598
Né au Canada	41	59	556
Né à l'extérieur du Canada	44	56	2 217
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>2 775</b>

Entre les francophones et les non-francophones (tableau 3), une variable souvent utilisée pour mieux départager la population canadienne, il n'y a aucune différence. Les pourcentages sont identiques. Dans la même veine, la variable relative au lieu de naissance - au Canada ou hors du Canada - indique une différence de trois points. Cette différence bien que non significative pourrait s'expliquer par le fait qu'une portion des gens nés à l'extérieur du pays proviennent de pays où la fiscalité est moins lourde qu'au Canada. La différence reste cependant très limitée.

Quand on considère la taille des ménages, des premières différences significatives apparaissent nettement: les ménages comptant un plus grand nombre de personnes sont enclins à estimer que les impôts sont trop lourds. Quant au fait d'avoir des enfants dans le ménage, il semble avoir un impact à peine significatif selon certains tests<sup>26</sup>; cette variable est cependant partiellement liée avec la taille du ménage.

Tableau 4 : **Opinion de payer « trop d'impôts » selon la taille du ménage**

	Assez d'impôts (en %)	Trop d'impôts (en %)	Nombre de répondants
1 personne	44	56	596
2 personnes	46	54	1 058
3 personnes	42	58	451
4 personnes	42	58	421
5 personnes ou plus	36	64	247
Sans enfant	45	55	1 802
Avec enfant	41	59	972
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>2 773</b>

<sup>26</sup> Selon le test du Chi carré,  $p=0,054$ , selon le test anova,  $p=0,018$

Entre les hommes et les femmes, la différence n'est que de trois points (tableau 5). Étant donné que les revenus des hommes sont généralement plus élevés que celui des femmes, on aurait pu croire une différence plus importante. Le genre n'est pas ici une variable significative.

Il n'en va pas de même des autres variables sociodémographiques. L'âge apparaît comme une variable très significative ( $p < 0,000$ ). La relation n'est cependant pas linéaire. En fait, ici aux deux extrémités de la pyramide des âges, une majorité ne voit pas le fardeau fiscal comme trop lourd. Une majorité est même d'avis contraire. Par exemple, chez les 18 à 24 ans, 42% estiment payer « trop d'impôts », un écart de plus de 22 points de pourcentage avec les 35 à 44 ans. Même contraste chez les 75 ans et plus. On peut ici y présumer un effet des services déjà repéré dans la littérature et rappelé dans la question. Celle-ci atteste que c'est pendant l'enfance, l'adolescence et le début de l'âge adulte, puis à l'autre extrémité de la vie que l'on utilise le plus fortement les services gouvernementaux comme l'éducation et la santé. À l'inverse, au milieu de la vie active, on paie davantage d'impôts alors qu'on utilise moins les services gouvernementaux, du moins en général<sup>27</sup>.

La scolarité est également une variable significative. L'écart est moins prononcé que pour l'âge, mais manifestement plus les gens sont scolarisés moins considèrent-ils les impôts comme trop élevés pour eux. L'écart entre les répondants détenant une formation secondaire ou moins et ceux détenant une formation universitaire est de six points de pourcentage. La relation est linéaire.

Tableau 5 : **Opinion de payer « trop d'impôts » selon le genre, l'âge et la scolarité**

	Assez d'impôts (en %)	Trop d'impôts (en %)	Nombre de répondants
Homme	42	58	1 400
Femme	45	55	1 375
18 à 24 ans	58	42	283
25 à 34 ans	37	63	477
35 à 44 ans	36	64	448
45 à 54 ans	38	62	508
55 à 64 ans	44	56	485
65 à 74 ans	48	52	419
75 ans et plus	59	41	154
Primaire et Secondaire	41	59	903
Collégiale ou Préuniversitaire	43	57	1 115
Universitaire	47	53	757
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>2 775</b>

<sup>27</sup> Genest-Grégoire, A., & Godbout, L. (2017a). « Portrait des impôts payés et des services reçus par les ménages québécois » (*Cahier de Recherche* N° 2017-03; p. 58). Sherbrooke: Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques. En ligne : < <http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/impots-payes-et-services-recus-par-menages-quebecois/> >

Quant au revenu (tableau 6), l'effet est présent uniquement pour les premières catégories; cet effet n'est évidemment pas étranger à la progressivité du régime fiscal en place au fédéral comme dans les différentes provinces. Par après cependant, cet effet disparaît puisqu'il n'y a qu'une différence d'un point entre la tranche médiane et celle des plus fortunés.

À considérer les chiffres globalement, on constate surtout un phénomène qui montre la généralité de l'opinion de payer « trop d'impôts » puisqu'elle est aussi assez largement partagée par les répondants des ménages dont le revenu est inférieur à 20 000 \$ annuellement, une catégorie qui n'en paie pourtant pas ou fort peu. Ce résultat est convergent avec nos enquêtes précédentes. La relative homogénéité de l'opinion, analysée maintes fois au Québec, est donc repérable dans le reste du pays.

Tableau 6 : **Sentiment de payer « trop d'impôts » selon le revenu des ménages**

	<b>Assez d'impôts (en %)</b>	<b>Trop d'impôts (en %)</b>	<b>Nombre de répondants</b>
Moins de 20 000 \$	52	48	273
20 000 à 40 000 \$	45	55	526
40 000 à 60 000 \$	42	58	560
60 000 à 80 000 \$	42	58	444
80 000 à 100 000 \$	42	58	384
100 000 \$ et plus	41	59	587
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>2 774</b>

Lorsqu'on combine toutes ces variables dans deux analyses multivariées (tableau 7), l'une pour le Québec et l'autre pour le reste du Canada, il en ressort quelques constats. Selon le critère du pseudo R carré, tous les modèles sont « pauvres » au plan explicatif; ils ne parviennent que fort peu à démarquer des profils et à expliquer la variation de l'opinion.

Le modèle explicatif du Québec pourrait être considéré comme plus solide que celui du ROC, même si la taille de l'échantillon est plus réduite, mais il reste malgré tout difficile de distinguer clairement les groupes les uns des autres.

Tableau 7 : **Régressions de toutes les variables liées aux ménages**

Variables	Québec		Reste du Canada	
	Effet marginal moyen	p	Effet marginal moyen	p
Tranche d'âges (1,7)	0.013		-0.016	**
Avec enfant (1) / Sans enfant (0)	-0.048		0.030	
Francophone (1)/ Non-franco. (0)	-0.076		0.002	
Né au Canada (1) / Né ailleurs (0)	-0.071		-0.041	
Personnes dans le ménage	0.038	*	-0.008	
Tranche de revenus (1,6)	0.018		0.020	**
Scolarité (1,3)	-0.087	***	-0.032	**
Homme (1) / Femme (2)	0.059		-0.038	*
Pseudo R carré	0,025		0,008	
<b>Nombre d'observations</b>	<b>916</b>		<b>1 881</b>	

Note p = \*p<0,1; \*\*p<0,05; \*\*\*p<0,01

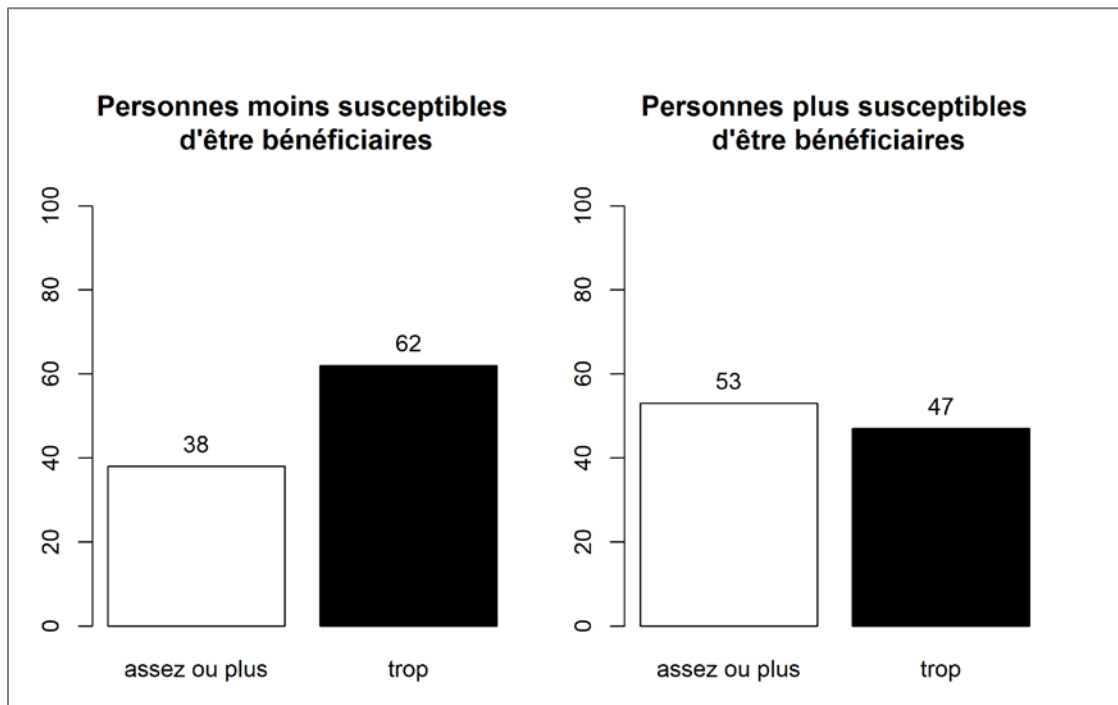
De toutes les variables, il n'y a que la scolarité qui affiche, dans les deux cas, un effet significatif indéniable et de même signe. Le revenu est significatif dans le reste du Canada, mais pas au Québec. L'âge ne l'est pas pour le Québec. Il faut cependant se rappeler que l'effet de l'âge n'est pas linéaire à l'échelle du Canada; le traitement réalisé à ce stade capte donc mal l'effet possible.

En utilisant distinctement les variables, on peut déduire qu'il y a une homogénéité, même si celle-ci se décline autrement au Québec et dans le reste du Canada. L'opinion de payer « trop d'impôts » l'emporte assez largement, dans tous les groupes ainsi identifiés.

Il est cependant possible d'aller un peu plus loin. Comme la question invite le répondant à mettre dans la balance les impôts et les services rendus, il est possible de scruter davantage une ou des catégories de gens plus susceptibles de recevoir des services gouvernementaux. Comme nous l'avons déjà évoqué, la littérature atteste que c'est le cas des jeunes (aux études ou qui viennent d'achever leurs études); c'est aussi le cas des personnes de plus de 65 ans (susceptibles de recevoir des services de santé publics); c'est enfin le cas des personnes ayant un revenu de moins de 20 000 \$ annuellement (susceptibles de recevoir des transferts de soutien). Ces répondants ainsi caractérisés, que nous appelons « bénéficiaires » pour simplifier les choses, constituent 37 % de l'échantillon; les autres évidemment 63 %.



Graphique 2: **Opinion de payer « trop d'impôts » selon le fait d'être d'un groupe bénéficiaire (en %)**



Quand on examine l'opinion de ces deux groupes sur la question de l'impôt une différence marquée apparaît: les « bénéficiaires » sont d'avis que les impôts sont trop importants dans une proportion de 47 % contre 62 % pour les « non-bénéficiaires ». L'écart de 15 points de pourcentage est cette fois important. Reste une donnée importante: peu importe comment les variables sont traitées, même chez les groupes susceptibles de bénéficier plus que les autres des services publics, 47 %, presque la moitié, estiment néanmoins payer « trop d'impôts ».

Une analyse multivariée<sup>28</sup> (tableau 8) qui pose le fait d'être du groupe des « bénéficiaires » et la scolarité comme les deux causes possibles de l'opinion nous permet de dégager des clivages plus nets et repérables au Québec comme dans le reste du Canada<sup>29</sup>. Peu importe l'espace géographique considéré, les deux variables sont très significatives; elles exercent un effet semblable. Sur la base du pseudo R carré, les deux modèles sont aussi plus explicatifs que les deux précédents qui n'utilisaient pas la notion de « bénéficiaires ».

<sup>28</sup> Régression logistique; on retrouve l'effet marginal moyen comme estimateur. Le nombre d'astérisques indique la significativité de la variable.

<sup>29</sup> Les variables du revenu et de l'âge sont synthétisées dans la variable « bénéficiaires »; les autres variables permettent de contrôler la relation.

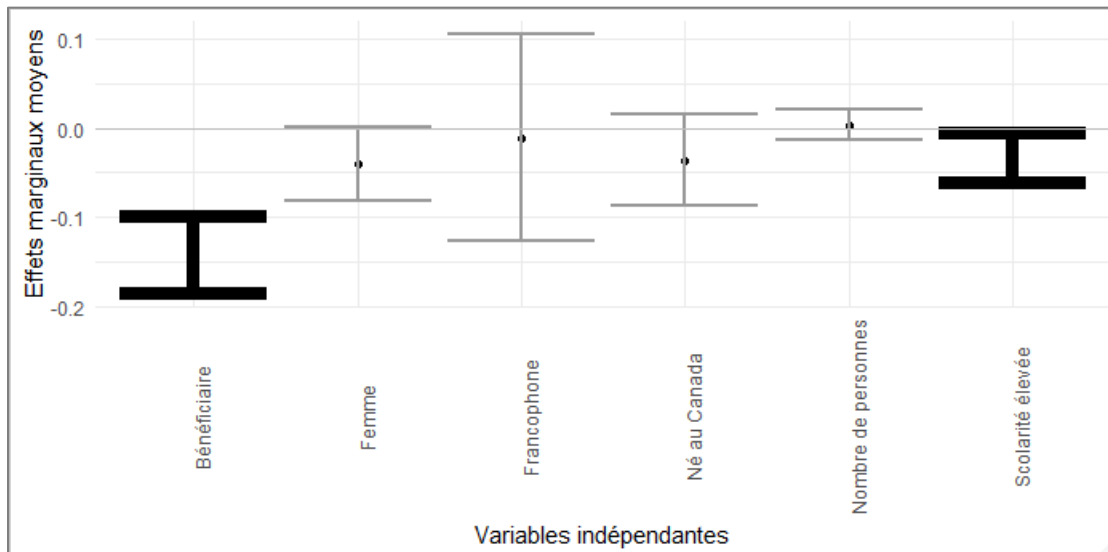
Tableau 8 : Régressions avec certaines variables regroupées

Variables	Québec		Reste du Canada	
	Effet marginal moyen	p	Effet marginal moyen	p
Francophone (1)/ Non-franco. (0)	-0.079		-0.011	
Né au Canada (1) / Né ailleurs (0)	-0.048		-0.036	
Bénéficiaire (1) / Non bénéficiaire (0)	-0.145	***	-0.143	
Personnes dans le ménage	0.014		0.004	
Scolarité (1,3)	-0.083	***	-0.033	***
Homme (0) / Femme (1)	0.049		-0.040	
Pseudo R carré	0,018		0,037	
<b>Nombre d'observations</b>	<b>916</b>		<b>1 881</b>	

Note p = \*p<0,1; \*\*p<0,05; \*\*\*p<0,01

Le graphique 3 permet de repérer les intervalles de confiance pour chacune des variables du tableau 8. On voit clairement et sans équivoque que l'effet d'être un « bénéficiaire » réduit la probabilité de trouver les impôts « trop élevés ». Dans le cas de la scolarité, l'effet est moins fort, mais néanmoins repérable. Pour les autres variables, il ne fait pas de doute que l'effet est équivoque, se situant tantôt dans la zone négative tantôt dans la zone positive.

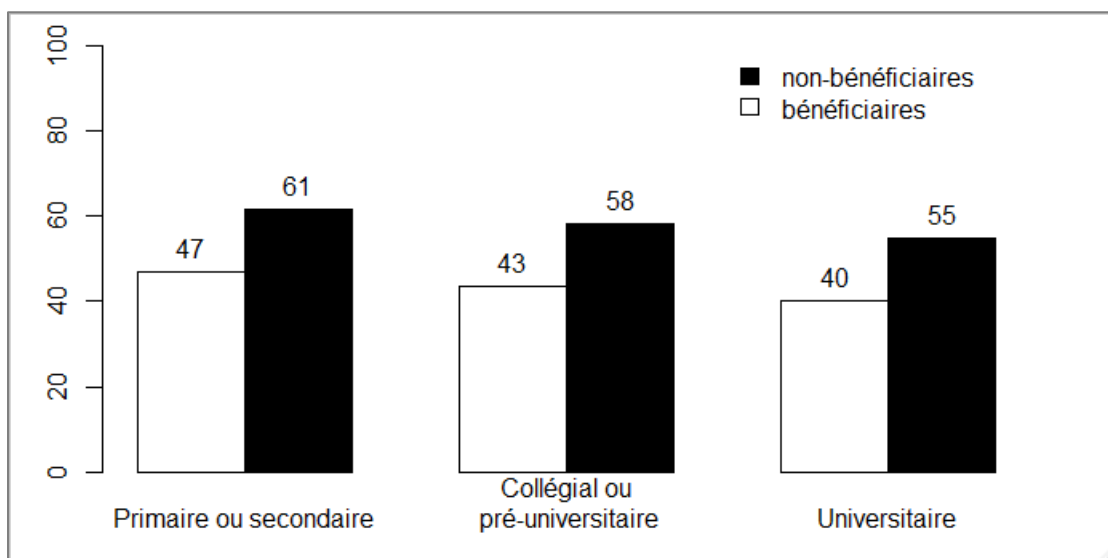
Graphique 3 : Intervalles de confiance pour chaque variable (reste du Canada)



En procédant à des simulations<sup>30</sup> qu'on retrouve au graphique 4, il apparaît que le groupe le plus susceptible de trouver les impôts trop élevés est celui des gens peu scolarisés (primaire ou secondaire) et non bénéficiaires. C'est le cas de 61 % d'entre eux. À l'opposé, les gens ayant une formation universitaire et qui sont susceptibles d'être davantage des bénéficiaires des services publics sont de cet avis dans une proportion de 40 %, un écart de 21 points de pourcentage.

Même en cumulant les caractéristiques, la variation reste malgré tout limitée puisque quelque 40 % bénéficiaires de services payant peu d'impôts, mais également scolarisés sont d'avis qu'ils en paient néanmoins « trop ». Une certaine homogénéité persiste entre les différentes catégories de répondants.

Graphique 4 : **Opinions modélisées sur le sentiment de « payer trop d'impôts » selon la scolarité et le fait d'être bénéficiaires**

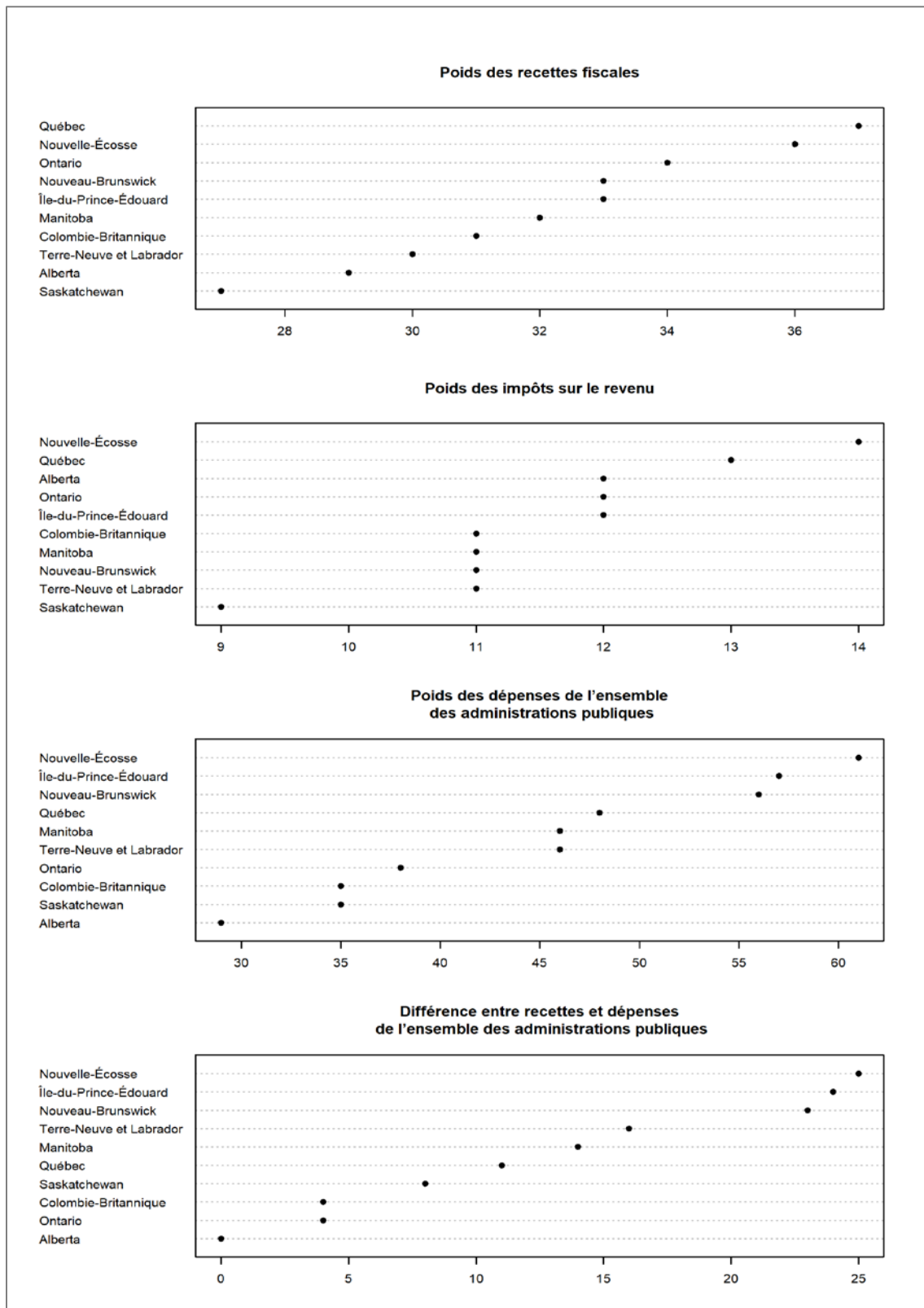


### 2.3. Selon la diversité des contextes fiscaux

Examinons à présent plus attentivement les différences provinciales en vue de mesurer l'impact de certaines différences du contexte fiscal sur l'opinion des répondants quant au fardeau fiscal. Il ne s'agit plus de voir si telle ou telle province est différente, mais de voir si ces variables continues ont un effet sur l'opinion des individus.

<sup>30</sup> Simulations faites avec les répondants de l'ensemble du Canada. Sur les autres variables non significatives, les valeurs sont : Non-francophone, né au Canada, Femme, deux personnes par ménages.

Graphique 5 : Les indicateurs relatifs aux contextes fiscaux des différentes provinces



La situation fiscale des provinces peut être considérée en retenant quatre indicateurs :

- le poids des recettes fiscales en % du PIB,
- le poids de l'impôt sur le revenu des particuliers en % du PIB,
- le poids des dépenses des administrations publiques, aussi en % du PIB<sup>31</sup>
- la différence entre les dépenses des administrations publiques et les recettes gouvernementales collectées par province en % du PIB.

Pour chacun des indicateurs, il s'agit de la somme des charges ou des dépenses, tous les niveaux cumulés pour l'année 2017. Ce cumul est nécessaire puisque la question posée dans l'enquête d'opinion ne fait pas de distinction entre les services fédéraux et provinciaux ou les charges fiscales fédérales ou provinciales.

À première vue, le lecteur pourrait penser que les différences provinciales sont minimes. Or tel n'est pas vraiment le cas.

- Au Québec par exemple, le PIB de la province était de 418 milliards de dollars en 2017. Si la somme des ressources fiscales (fédérales, provinciales, municipales et scolaires) représente 37,3 % du PIB, c'est dire qu'elle représente quelque 156 milliards de dollars. Chaque point de pourcentage équivaut donc à 4,2 milliards.
- À l'échelle individuelle, un calcul semblable peut donner un caractère très concret à cette différence. Pour 8,3 millions de Québécois, chaque point de pourcentage du PIB (soustrait ou ajouté fiscalement) représente donc à peu près 500 \$ par personne, en moyenne, annuellement.
- Conséquemment, si on appliquait le poids des recettes fiscales de la Saskatchewan au Québec (environ 27 % plutôt que 37 %, graphique 4), le prélèvement fiscal moyen par Québécois serait de 5 000 \$ de moins par an<sup>32</sup>.

En examinant les deux premiers indicateurs du graphique 5, on voit clairement que le Québec et la Nouvelle-Écosse sont en tête aussi bien pour les poids des recettes de l'État que pour le poids des impôts pour les particuliers. L'impôt sur le revenu, qui est une sous-composante de la somme des prélèvements, a été retenu parce que c'est sans doute l'impôt le plus saillant. À l'autre bout, on constate que la Saskatchewan a un poids fiscal nettement plus bas, et ce sous l'angle des revenus, des impôts ou du poids des administrations. Ce troisième indicateur illustre la taille de l'État (ensemble des administrations publiques confondues) dans chaque province.

Le quatrième indicateur permet de repérer des provinces qui présentent une différence entre les revenus collectés et les dépenses faites dans celles-ci par l'ensemble des administrations publiques. Le cas de la Nouvelle-Écosse peut nous servir d'exemple pour expliquer ce dont il est question. Dans cette province, les poids des dépenses des administrations publiques (toutes additionnées) correspondent à 61 % du PIB. Les revenus fiscaux (tous additionnés) correspondent à 36 % du PIB ; c'est donc dire que la différence représente la part du PIB provincial provenant des transferts du gouvernement fédéral vers le gouvernement néoécossais (comme la péréquation) et

---

<sup>31</sup> Le poids des dépenses de l'ensemble des administrations publiques est plutôt un indicateur de finances publiques qu'un indicateur fiscal au sens strict, mais on le qualifie ici de fiscal à des fins de clarté.

<sup>32</sup> Évidemment la différence serait plus grande pour les Québécois aux revenus les plus élevés et vice-versa, en raison de la progressivité du système fiscal.

vers les habitants ou les entreprises de la province (pensions, crédits d'impôt pour la recherche et développement, etc.) Cette situation est visible pour trois des quatre provinces de l'Atlantique.

Pour comprendre l'effet du contexte fiscal, il convient d'attribuer à chaque répondant les quatre caractéristiques fiscales de sa province. On pourra ainsi vérifier l'existence d'une corrélation entre la charge fiscale qui prévaut dans sa province et son opinion de payer « trop d'impôts ». En gardant l'individu comme unité d'analyse, on garde évidemment un échantillon largement suffisant pour faire des tests d'hypothèse valables.

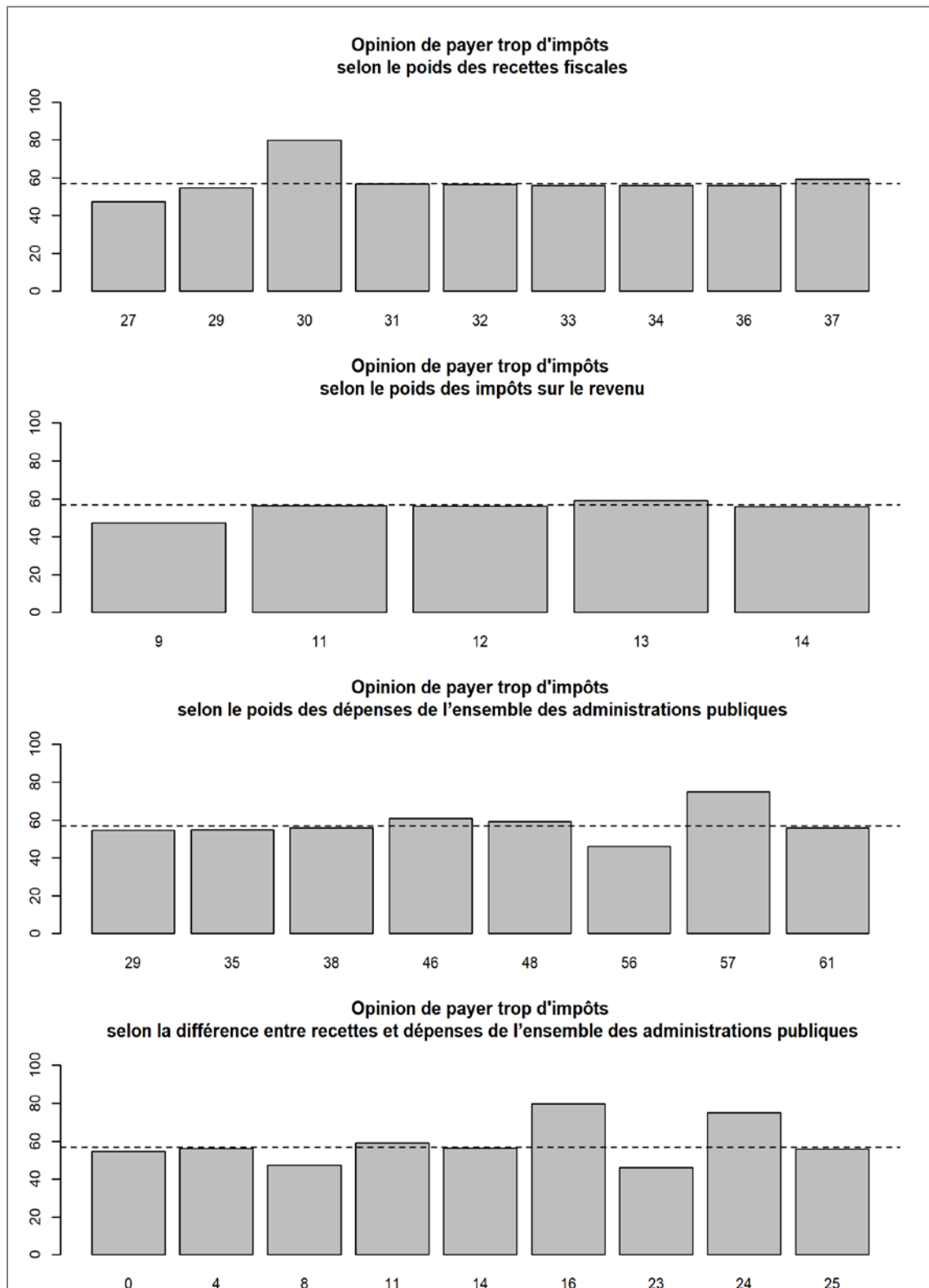
Le graphique 6 permet de visualiser l'opinion quant au sentiment de « payer trop d'impôt » selon la distribution de chaque indicateur. Pour le poids des recettes fiscales, on constate aisément que, sauf pour la province où le poids est égal à 30 %, toutes les autres sont très proches du niveau repéré à l'échelle de tout le pays, soit 57 %. C'est donc dire que malgré une variation de plusieurs points de pourcentage du PIB quant à l'importance des recettes, l'opinion ne fluctue que très peu. La seule province qui se distingue est Terre-Neuve et Labrador, mais nous estimons qu'il s'agit d'une donnée aberrante qui résulte du très petit échantillon prélevé dans cette province<sup>33</sup>.

L'hypothèse selon laquelle plus le poids des recettes fiscales est élevé plus le sentiment de « payer trop d'impôt » est important s'avère infirmée largement. Pour le poids des impôts sur le revenu et le poids des dépenses de l'ensemble des administrations publiques, on remarque encore mieux la constance et la seule exception relève aussi de la taille de l'échantillon. Là aussi il n'est pas possible d'établir, du moins par la simple observation graphique, une tendance claire. Même en tenant compte de l'effet redistributif de certains programmes fédéraux faisant en sorte que les dépenses reçues dans certaines provinces sont plus élevées que les impôts qui y sont prélevés, il n'est pas possible d'établir de tendance claire.

---

<sup>33</sup> Nous sommes confortés dans cette interprétation par le fait que la différence s'estompe lorsque les provinces atlantiques sont regroupées pour obtenir un sous-échantillon d'une taille plus conséquente.

Graphique 6 : Sentiment de « payer trop d'impôt » selon les indicateurs de contexte fiscal (en %)



Une analyse des corrélations entre chacun des indicateurs (associés aux répondants en fonction de sa province) et son opinion quant aux impôts montre que les coefficients de corrélation sont chaque fois très proches de zéro montrant une absence de relation statistique<sup>34</sup>. Dans les quatre cas, la taille de l'effet est donc « triviale » selon les bornes habituellement utilisées<sup>35</sup>. Enfin, compte tenu que l'analyse est menée sur un échantillon important (n=2774), on aurait pu croire que certaines relations seraient malgré tout statistiquement significatives. Or aucune ne l'est.

Sur la base de ces résultats, on peut avancer que l'opinion sur le sentiment de « payer trop d'impôt » n'est pas statistiquement liée à des indicateurs de contexte, du moins lorsque cette variable est considérée d'une manière simple.

## 2.4. Évaluation des variables liées aux caractéristiques des ménages et des contextes fiscaux

En considérant les caractéristiques individuelles retenues précédemment 1) le fait d'être d'un groupe plus susceptible d'être bénéficiaire des services publics et 2) la scolarité et qu'on y ajoute le contexte fiscal, le portrait est différent, du moins à partir d'une analyse multivariée de type logistique<sup>36</sup>.

Au tableau 9, quatre modèles logistiques sont présentés.

- Dans les quatre cas, la variable scolarité comme celle qui permet de distinguer les gens plus susceptibles de recevoir des services –les bénéficiaires– sont chaque fois très significatives et du signe attendu. Elles diminuent la probabilité de trouver les impôts « trop élevés ».
- Pour les deux premiers modèles, la variable contextuelle est significative, bien que faiblement dans un cas<sup>37</sup>.
- Quant aux variables contextuelles du troisième et du quatrième modèle, elles ne sont pas significatives. Ni le poids des dépenses ni les différences entre les recettes fiscales collectées dans une province et les dépenses qui y sont faites par l'ensemble des administrations publiques ne contribuent à expliquer l'opinion de payer « trop d'impôts ». Il n'y aucune relation statistique.
- En examinant la significativité des variables liées aux ménages et celles liées au contexte fiscal, il ne fait cependant pas de doute que les premières ont plus d'effet que les secondes.
- Enfin, sur la base du pseudo R carré, le deuxième modèle apparaît comme le plus valable pour comprendre l'opinion sur la charge fiscale.

---

<sup>34</sup> Un coefficient de corrélation va de 0 à 1 quand il est positif, de 0 à -1 quand il est négatif. Généralement, on dit qu'une relation est triviale quand le coefficient est inférieur à 0,1. De 0,1 à 0,3, on considère l'effet comme petit, de 0,3 à 0,5, l'effet serait moyen, et à partir de 0,5 jusqu'à 1, il serait considéré comme grand.

<sup>35</sup> Jean-Herman Guay (2014), *Statistiques en sciences humaines avec R*, Presses de l'Université Laval.

<sup>36</sup> L'analyse multivariée tient compte de l'ensemble des variables indépendantes, contrairement aux analyses bivariées. L'analyse est logistique puisque la variable dépendante est dichotomique.

<sup>37</sup> Elle peut être considérée comme étant significative dans la mesure où l'on considère que l'hypothèse pose une attente directionnelle: plus le poids des recettes est élevé, plus l'opinion de « payer trop d'impôt » sera grande; il en va de même pour la deuxième rattachée aux impôts sur le revenu des particuliers.

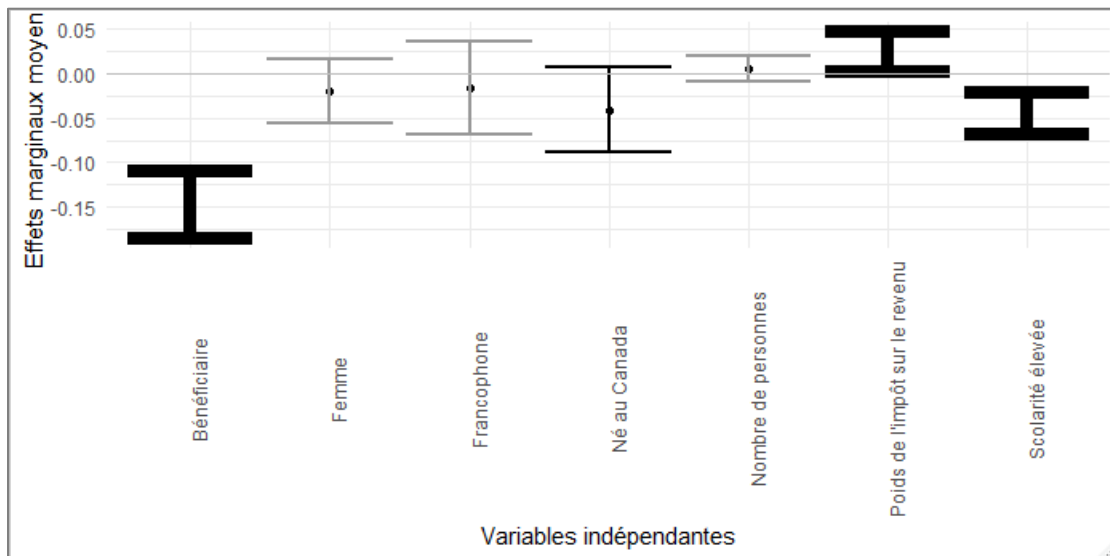


Tableau 9 : Régressions selon quatre modèles

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Effet	p	Effet	p	Effet	p	Effet	p
Poids des recettes fiscales (27 % à 37 %)	0.008	*						
Poids des impôts sur le revenu (9 % à 14 %)			0.024	**				
Poids des dépenses de l'ensemble des administrations publiques (29 % à 61 %)					0.002			
Poids de la différence entre les recettes et les dépenses de l'ensemble des administrations publiques (0 à 25 points)							0.002	
Francophone (1) / Non-francophone (0)	-0.022		-0.016		-0.010		0.000	
Né au Canada (1) / Né ailleurs (0)	-0.040		-0.041		-0.043		-0.043	
Bénéficiaire (1) / Non bénéficiaire (0)	-0.148	***	-0.148	***	-0.147	***	-0.147	***
Personnes dans le ménage	0.005		0.005		0.006		0.006	
Scolarité (1,3)	-0.045	***	-0.045	***	-0.044	***	-0.044	***
Homme (0) / Femme (1)	-0.020		-0.019		-0.019		-0.019	
Pseudo R carré		0,020		0,021		0,020		0,019
<b>Nombre d'observations</b>		<b>2 796</b>		<b>2 796</b>		<b>2 796</b>		<b>2 796</b>

L'examen du graphique 7 permet de retrouver les intervalles de confiance pour l'ensemble des variables du deuxième modèle.

Graphique 7 : Intervalles de confiance du deuxième modèle



Lorsqu'on effectue des simulations (tableau 10) avec les différentes variables, on peut mieux comprendre l'effet des différentes variables. En s'appuyant sur le deuxième modèle et en imaginant six profils pour lesquels certaines variables sont constantes, on peut obtenir une fourchette quant au sentiment de « payer trop d'impôt » qui va d'une probabilité de 34 % à une probabilité de 69 %.

Tableau 10 : **Pourcentages de gens qui estiment payer « trop d'impôts » selon le groupe, la scolarité et le poids de l'impôt sur le revenu des particuliers, en % du PIB (simulations selon le deuxième modèle)**

Différents profils		Poids des impôts sur le revenu					
Usage des services publics	Scolarité	9 %	10 %	11 %	12 %	13 %	14 %
Groupe non bénéficiaire	Primaire ou secondaire	58	60	62	65	67	69
Groupe bénéficiaire	Primaire ou secondaire	42	45	47	50	52	55
Groupe non bénéficiaire	Collégiale	53	55	58	60	63	65
Groupe bénéficiaire	Collégiale	38	40	43	45	48	50
Groupe non bénéficiaire	Universitaire	48	51	53	56	58	61
Groupe bénéficiaire	Universitaire	34	36	38	40	43	45

Ainsi, on peut avancer, toutes autres choses étant par ailleurs égales, qu'une personne vivant dans une province avec un poids fiscal particulièrement lourd, peu scolarisée et n'étant pas dans un groupe bénéficiaire aura une probabilité d'estimer que les impôts sont trop lourds dans une proportion de 69 %. Inversement, une personne d'un groupe bénéficiaire et universitaire, habitant dans une province où la fiscalité cumulée est plus limitée qu'ailleurs au pays aura tendance à croire que les impôts sont trop lourds dans une proportion de 34 % soit la moitié moins.

En examinant le tableau des simulations, il est possible de constater que le changement d'un point du contexte fiscal (déplacement horizontal) provoque nettement moins de changement d'humeur que la scolarité et que le passage du groupe des non-bénéficiaires à celui des bénéficiaires (déplacement vertical). Le contexte fiscal joue donc un rôle, mais un rôle nettement moindre que les caractéristiques personnelles des ménages.

Le fait que dans le modèle s'appuyant sur l'écart de revenus collectés et les dépenses publiques faites par province, la variable contextuelle ne soit pas explicative est à première vue étonnant. On aurait pu croire que les répondants des provinces ayant des dépenses publiques élevées, mais largement financées par des revenus prélevés ailleurs au pays, auraient pu être moins enclins à trouver les impôts trop lourds.

## CONCLUSION

En proposant de baisser les impôts ou de réduire les taxes, les partis ont fait écho à une demande largement partagée par les Canadiens. Le sentiment de « payer trop d'impôt », s'il ne provoque pas au Canada les problèmes sociaux rencontrés ailleurs, est indéniablement repérable. À quelques points de différence, il touche tous les groupes d'âge, les plus riches économiquement comme les plus pauvres. De plus, on l'observe à un niveau très similaire d'une province à l'autre.

Malgré une forte homogénéité, deux variables individuelles jouent un rôle statistiquement significatif permettant de voir des clivages au sein de ce consensus: 1) le fait d'être d'un groupe social qui est susceptible de recourir aux services publics et 2) la scolarité. La première des deux variables renvoie à la logique de la rationalité: quand on retire peu de bénéfices d'un service et qu'on en supporte une part importante des coûts, il est « normal » de trouver ce dernier plus élevé. Quant à la scolarité, elle peut être l'effet d'un bénéfice déjà obtenu (la scolarité étant largement assumée par les fonds publics au Canada), mais elle peut aussi découler d'une meilleure connaissance fiscale, économique ou sociale.

Le retour sur nos hypothèses montre que :

- Notre première hypothèse concernant une singularité québécoise dans le sentiment de « payer trop d'impôts » est donc infirmée: le Québec n'est pas singulier en cette matière.
- Notre deuxième hypothèse portant sur l'homogénéité des répondants est confirmée: la forte homogénéité remarquée au Québec se retrouve dans le reste du Canada, même plus fortement.
- Notre troisième hypothèse s'articulant sur le contexte fiscal des provinces est confirmée; il y a un effet du contexte fiscal sur l'opinion de payer « trop d'impôt » même si cet effet n'est pas significatif pour deux des quatre indicateurs retenus.
- Notre quatrième hypothèse cherchant à déterminer ce qui domine entre les caractéristiques des ménages ou le contexte fiscal est infirmée : l'effet du contexte fiscal est partiellement repérable, mais il reste modéré, plus modéré encore que l'effet des caractéristiques personnelles des ménages.

L'opinion de « payer trop d'impôts » semble donc une posture dominante, une caractéristique de la culture politique actuelle, une opinion reprise, sans trop de lien avec le contexte fiscal réel. D'autres, devant des phénomènes analogues, discuteront d'un « biais cognitif » qui altère l'évaluation des réalisations gouvernementales<sup>38</sup>. Les auteurs qui ont fait enquête en Saskatchewan en 2010, après d'importantes révisions à la baisse de la fiscalité dans cette province, écrivaient en constatant qu'un grand nombre de répondants estimaient encore payer « trop d'impôts »: « *In many ways, that tends to be a chronic complaint, and it is an easy sentiment to express.* »<sup>39</sup>

---

<sup>38</sup> Pétry, François et Dominic Duval (2017). « When Heuristics Go Bad: Citizens' Miscalculations of Campaign Pledge Fulfillment ». *Electoral Studies* 50, 2017, pp. 116-127

<sup>39</sup> Casey Vander Ploeg et Jack Vicq (2010), « A Tax Framework for Saskatchewan's Continuing Prosperity », Octobre, p. 88. En ligne :< [https://cwf.ca/wp-content/uploads/2015/11/CWF\\_SKTaxFramework\\_Report\\_OCT2010.pdf](https://cwf.ca/wp-content/uploads/2015/11/CWF_SKTaxFramework_Report_OCT2010.pdf) >, p. 12.

Cette conclusion n'est pas sans intérêt. Le fait que les variations du contexte fiscal – selon que le poids des recettes fiscales, des impôts sur le revenu, des dépenses de l'ensemble des administrations publiques ou encore de l'écart entre les recettes collectées et des dépenses – offertes sur un territoire donné ont peu d'effet sur l'opinion devrait modérer les attentes de ceux qui anticipent un déclin du sentiment de « payer trop d'impôts » après une forte réduction de l'imposition. L'un ne semble pas provoquer l'autre; ou si oui, l'effet reste modeste.

A contrario, certains pourraient même avancer qu'il s'agit d'un mirage. Les partis politiques promettant des réductions fiscales ou les gouvernements optant pour réduire les impôts se privent de revenus importants pour gagner au bout du compte peu d'applaudissements de la part des électeurs. Par exemple, les promesses respectives du Parti libéral du Canada et du Parti conservateur du Canada<sup>40</sup> de majorer le montant personnel de base ou de réduire le premier taux du barème d'imposition devraient à terme se concrétiser par une perte de revenus variant entre 5,6 G\$ et 5,9 G\$ annuellement en 2023-2024, cela représentera alors environ 0,2 % du PIB canadien estimé<sup>41</sup>. Même si ces réductions de l'impôt représentent près de 6 G\$, est-ce que cela va être suffisant pour modifier l'opinion publique? Selon notre modèle, fondé sur une enquête menée auprès de quelque 3 000 Canadiens, l'effet serait pratiquement invisible.

Dans un tel contexte, la modification des impôts et des taxes doit plus relever de l'analyse objective des impacts réels de ce choix que d'une volonté de plaire à un électorat. En effet, cet électorat restera peut-être toujours convaincu sans égard au poids de la fiscalité ou aux services publics reçus de payer toujours « trop d'impôts ».

---

<sup>40</sup> Radio Canada, 15 septembre 2019. En ligne : < <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1301677/annonce-taxe-revenus-parti-conservateur-elections> >

<sup>41</sup> Selon le Directeur parlementaire du Budget (2019), En ligne : < [https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/ElectionProposalCosting/Results/32644536\\_FR.pdf?timestamp=1569173479533](https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/ElectionProposalCosting/Results/32644536_FR.pdf?timestamp=1569173479533) >